

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 1^{er} juin 2015 à 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284 boul. Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Madame Dominique Gaudreau

Messieurs Jean-François Pelletier
Alexandre Jolicoeur
Raymond X. Caron
Fernand Poitras

Est absente : madame Nathalie Bourbeau.

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Caron, maire.

Colette Lord agit à titre de secrétaire.

145-06-2015

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sous réserve d'y ajouter les points suivants :

- Autorisation de paiement de facture – Michel Gamache & Frères inc. – Divers travaux– Camping Rocher-Panet;
- Mandat – Aménagement bloc sanitaire – Piscine municipale – Groupe Sani-Tech;
- Mandat – Toile en tissus pour patio – Centre Multidisciplinaire – Auvent MC inc.;
- Autorisation d'achat – Balançoire – Camping Rocher-Panet;
- Localisation – Terrain de pétanques;

il est proposé par monsieur Fernand Poitras, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que présenté, le projet d'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux des réunions tenues les 4 et 12 mai 2015;
3. Nomination d'un maire suppléant;
4. Adoption du 1^{er} projet de règlement modifiant les règlements d'urbanisme concernant l'émission des permis et certificats, la construction, le zonage et le lotissement;
5. Détermination de la date – Réunion de consultation publique – Modifications des règlements d'urbanisme;
6. Avis de motion d'un règlement concernant l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet;
7. Nomination de monsieur Raymond X. Caron – Comité consultatif d'urbanisme;
8. Modification de la résolution n° 341-11-2014 – Demande de certificat d'autorisation – École Saint-François-Xavier – Exutoire pluvial;

9. Dépôt – Constat d’infraction – Cour municipale – Propriétaire – Immeuble – 264 Chemin de la Grève;
10. Requête en attribution du droit de propriété acquis par prescription décennale;
11. Autorisation de renouvellement – Entente – Journal Le Hublot;
12. Autorisation de travaux – Réfection de la rampe de mise à l’eau;
13. Autorisation de participation – Salon de l’Habitation Chaudière-Appalaches – Centre de Congrès et d’Expositions de Lévis;
14. Autorisation de participation – 74^e Congrès annuel – Fédération québécoise des municipalités;
15. Autorisation d’embauche – Personnel de bar et sandwicherie – Centre multidisciplinaire – Parc Havre du Souvenir;
16. Autorisation d’achat d’un agitateur – PP2;
17. Autorisation de paiement de facture – Office du tourisme de la MRC de L’Islet – Publicité – Promotion au cœur de la Côte-du-Sud – Camping Rocher-Panet;
18. Autorisation de paiement de facture – Décompte progressif n^o 1 - Travaux de construction de bordures de rue – BMQ;
19. Autorisation de paiement de facture – Retenue – Prolongement de la rue des Bois-Francis – Transport Pierre Dionne;
20. Demande de raccordement au réseau d’aqueduc et d’égout – Immeuble sis au 3, rue Municipale;
21. Acceptation – Reddition de comptes 2014 – Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local – Ministère des Transports;
22. Adoption des comptes et des différents documents financiers;
23. Correspondances :

Ministère des Transports	Subvention – Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local;
La Mutuelle des municipalités du Québec	Rapport annuel 2014;
Les Nouveaux sentiers de la MRC de L’Islet	Demande d’aide financière;
24. Période de questions;
25. Levée de l’assemblée.

146-06-2015

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 4 ET 12 MAI 2015 :

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter, tel que rédigés, les procès-verbaux des séances tenues les 4 et 12 mai 2015.

- 147-06-2015 **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT :**
- CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution numéro 050-03-2015, monsieur Fernand Poitras a été nommé à titre de maire suppléant, et ce, pour une période de trois mois;
- CONSIDÉRANT QUE ce délai est expiré et qu'il y a lieu de nommer un successeur;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers que monsieur Jean-François Pelletier soit nommé maire suppléant, et ce, pour les mois de juin, juillet et août 2015.
- 148-06-2015 **ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS D'URBANISME CONCERNANT L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS, LA CONSTRUCTION, LE ZONAGE ET LE LOTISSEMENT :**
- CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les règlements d'urbanisme suivants :
- 156-2013 concernant l'émission des permis et certificats;
158-2013 concernant le zonage;
159-2013 concernant le lotissement;
160-2013 concernant la construction
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le premier projet de règlement modifiant les règlements d'urbanisme concernant l'émission des permis et certificats, la construction, le zonage et le lotissement, lequel fait partie intégrante.
- 149-06-2015 **DÉTERMINATION DE LA DATE – RÉUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE – MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS D'URBANISME :**
- Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers de fixer au 22 juin 2015 à 19 h 30, la réunion de consultation publique prévue dans le cadre du processus d'adoption des modifications des règlements d'urbanisme.
- 150-06-2015 **AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT L'INSTALLATION, L'UTILISATION ET LA PRISE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET :**
- Monsieur Jean-François Pelletier, conseiller donne avis que, lors d'une prochaine réunion, un règlement concernant l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sera présenté pour adoption.
- Une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.
- 151-06-2015 **NOMINATION DE MONSIEUR RAYMOND X. CARON – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME:**
- Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers que monsieur Raymond X. Caron soit nommé représentant de la municipalité au sein du comité consultatif d'urbanisme.

152-06-2015

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION N° 341-11-2014 – DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER – EXUTOIRE PLUVIAL :

CONSIDÉRANT QUE de par l'adoption de la résolution no 341-11-2014, la municipalité précisait au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qu'elle était favorable à la construction d'un exutoire pluvial à l'immeuble sis au 25 chemin des Pionniers Ouest et demandait audit ministère d'émettre le certificat requis;

CONSIDÉRANT QUE ledit ministère ne peut émettre le certificat sans avoir obtenu un avis de conformité à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers qu'il y a lieu de préciser audit ministère que cette construction ne contrevient pas à la réglementation municipale présentement en vigueur sur le territoire.

153-06-2015

DÉPÔT – CONSTAT D'INFRACTION – COUR MUNICIPALE – PROPRIÉTAIRE – IMMEUBLE – 264 CHEMIN DE LA GRÈVE :

CONSIDÉRANT QUE suite à une correspondance expédiée le 17 septembre 2014, la Municipalité de L'Islet a informé le propriétaire du 264 chemin de la Grève que la hauteur de sa clôture est non conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QU' un avis d'infraction a été transmis le 17 octobre 2014 l'informant qu'à défaut de se conformer, la municipalité se verrait dans l'obligation d'entreprendre les procédures légales;

CONSIDÉRANT QU' en date du 12 décembre 2014, la Municipalité, conformément à la résolution n° 396-12-2014, a transmis au propriétaire dudit immeuble, une mise en demeure l'enjoignant de se conformer à l'article 11.1 du règlement de zonage avant le 1^{er} mai 2015;

CONSIDÉRANT QUE malgré ces avis, aucun correctif n'a été apporté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers de transférer le dossier à la Cour municipale de la MRC de L'Islet afin d'obtenir jugement.

Il est de plus résolu de mandater monsieur Gaétan Gagné, inspecteur en bâtiment et en environnement, à représenter la Municipalité dans cette cause.

154-06-2015

REQUÊTE EN ATTRIBUTION DU DROIT DE PROPRIÉTÉ ACQUIS PAR PRESCRIPTION DÉCENNALE :

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la requête en attribution du droit de propriété acquis par prescription décennale devant être présentée par monsieur Éric Harvey et madame Sabrina Villeneuve;

CONSIDÉRANT QUE nous avons pris connaissance de l'objet de la requête;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes propriétaires du chemin public adjacent à la propriété concernée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Municipalité de L'Islet, en sa qualité de propriétaire du chemin public, n'ait aucune objection à ce que monsieur Éric Harvey et madame Sabrina Villeneuve se fassent déclarer propriétaires par prescription décennale de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 938 683 du cadastre de Québec, circonscription foncière de L'Islet.

155-06-2015 **AUTORISATION DE RENOUELEMENT – ENTENTE – JOURNAL LE HUBLLOT :**

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente à intervenir avec Les Éditions des Trois Clochers à l'égard de la publication de l'encart municipal dans le journal Le Hublot.

Ce renouvellement d'entente majore de 5 \$ l'ensemble des quatre pages (bleues) et fixe à 380 \$ les frais mensuels reliés à cette publication.

156-06-2015 **AUTORISATION DE TRAVAUX – RÉFECTION DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers de décréter les travaux requis dans le cadre du projet de réfection de la rampe de mise à l'eau.

Il est de plus résolu de préciser que cette somme sera prélevée à même la subvention reçue du Pacte Rural ainsi qu'à même le surplus accumulé de la municipalité.

157-06-2015 **AUTORISATION DE PARTICIPATION – SALON DE L'HABITATION CHAUDIÈRE-APPALACHES CENTRE DES CONGRÈS :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire la municipalité de L'Islet à titre d'exposant au premier Salon de l'habitation Chaudières-Appalaches qui se tiendra au Centre de congrès et d'exposition de Lévis les 15, 16 et 17 janvier 2016.

Il est de plus résolu d'autoriser, au montant de 925 \$ plus taxes, les frais reliés à l'utilisation d'un espace de 80 pieds carrés.

158-06-2015 **AUTORISATION DE PARTICIPATION – 74^E CONGRÈS ANNUEL – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS :**

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur André Caron, maire, à participer au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra au Centre des congrès de Québec les 24, 25 et 26 septembre prochain.

Il est de plus résolu de défrayer, au montant de 695 \$ plus taxes, les frais d'inscription ainsi que tous les frais de déplacements et de séjour reliés à cette participation.

159-06-2015 **AUTORISATION D'EMBAUCHE – PERSONNEL DE BAR ET SANDWICHERIE – CENTRE MULTIDISCIPLINAIRE – PARC HAVRE DU SOUVENIR :**

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir, à nouveau cette année, les services de mesdames Mélanie Lamarre et Carole Labbé à titre de préposées à l'exploitation de la sandwicherie et du bar aménagés au parc Havre du Souvenir.

- 160-06-2015 **AUTORISATION D'ACHAT D'UN AGITATEUR – PP2 :**
- Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, auprès de la compagnie REM, l'achat d'un agitateur pour le poste de pompage no 2 aménagé sur le territoire de la ville de L'Islet le tout, pour la somme approximative de 3 300 \$ plus taxes.
- 161-06-2015 **AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE – OFFICE DU TOURISME DE LA MRC DE L'ISLET – PUBLICITÉ – PROMOTION AU CŒUR DE LA CÔTE-DU-SUD – CAMPING ROCHER-PANET :**
- Il est proposé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 7 500 \$ plus taxes, le paiement de la facture présentée par l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet à l'égard de la publicité pour la promotion Au cœur de la Côte-du-Sud/campagne Web avec Tourisme Chaudières-Appalaches 2015.
- Il est de plus résolu de préciser que cette somme sera puisée à même les argents du Camping Rocher-Panet.
- 162-06-2015 **AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE – DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 - TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BORDURES DE RUE – BMQ:**
- Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 19 826.45 \$, plus taxes, le paiement du décompte progressif no 1 présenté par la compagnie BMQ à l'égard des travaux de construction de bordures de rue dans le nouveau secteur résidentiel de Ville L'Islet.
- 163-06-2015 **AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE – RETENUE – PROLONGEMENT DE LA RUE DES BOIS-FRANCS – TRANSPORT PIERRE DIONNE :**
- Il est proposé par monsieur Fernand Poitras, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 17 592.20 \$ taxes incluses, le paiement final de la facture présentée par la compagnie Transport Pierre Dionne à l'égard des travaux visant le prolongement de la rue des Bois-Francis.
- 164-06-2015 **DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT – IMMEUBLE SIS AU 3, RUE MUNICIPALE :**
- Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par Monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'acquiescer à la demande formulée par madame Francine Gourgues et monsieur Robert Rousseau et ainsi autoriser le raccordement de leur immeuble sis au 3, rue Municipale, au réseau d'aqueduc et d'égout de la Municipalité.
- 165-06-2015 **ACCEPTATION – REDDITION DE COMPTES 2014 – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – MINISTÈRE DES TRANSPORTS :**
- CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 50 915 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;
- CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU' un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B dûment complété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de L'Islet informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

166-06-2015

ADOPTION DES COMPTES ET DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS FINANCIERS :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer en date du 28 mai 2015 au montant de 193 243.84 \$ ainsi que les comptes à payer du Camping Rocher Panet et de la piscine au montant de 48 108.57 \$.

Section Camping & Piscine

# 26572	Revenu Canada	remise avril	86.09 \$
# 69628	Revenu Québec	remise avril	209.65 \$
# 18198	Vidéotron	internet et téléphone camping	197.52 \$
# 92384	Hydro-Québec	électricité enseigne	60.40 \$
# 16092	Hydro-Québec	électricité camping	505.68 \$
# 3636	Jacqueline Shea/Elisabeth Crisp	achat roulotte	3 500.00 \$
# 3637	Cytech Corbin inc.	travaux d'électricité camping	16 866.44 \$
# 3638	Denise Saint-Pierre	gestion réservations camping	800.00 \$
# 3639	Priscilla Chouinard	remboursement saisonnier	125.00 \$
# 3640	Croix-Rouge Canadienne	frais renouvellement	100.00 \$
# 3641	P/A G.G.M. Montmagny	cylindres et pièce remorque	156.46 \$
# 3642	Quincaillerie Jos Proulx	râteau à gazon	16.99 \$
# 3643	Garage Rock Caron	réparation camion Mazda	182.48 \$
# 3644	Réal Huot inc.	tuyaux, grilles, coudes, latéral travaux camping	2 485.62 \$
# 3645	Fortier 2000 Itée	puisards, têtes avec cadre, tuyaux travaux camping	5 136.16 \$
# 3646	Transport G. Thibault inc.	transport gravier	851.55 \$
# 3647	Emco Corporation	grilles travaux camping	1 158.95 \$
# 3648	Vico le groupe inc.	graine à pelouse	87.96 \$
# 3649	Alain Fortin	6 voyages terre	1 379.64 \$
# 3650	Club de Camping La Rencontre	publicité	70.00 \$
# 3651	Les Concassés du Cap inc.	1 531.56 tonnes gravier MG-20 MM B	14 087.29 \$
# 3652	Pièces & Accessoires St-Jean inc.	cadenas pour boîte 50 ampères	44.69 \$
TOTAL			48 108.57 \$

167-06-2015

AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE – MICHEL GAMACHE & FRÈRES INC. – DIVERS TRAVAUX – CAMPING ROCHER-PANET :

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 45 874.90 \$, plus taxes, le paiement des factures présentées par la compagnie Michel Gamache & Frères inc. à l'égard des travaux d'arpentage, de drainage et de réfection de chemins exécutés au Camping Rocher-Panet.

Il est de plus résolu de préciser que cette somme sera puisée à même les surplus du Camping Rocher-Panet.

168-06-2015 **MANDAT – AMÉNAGEMENT BLOC SANITAIRE – PISCINE MUNICIPALE - GROUPE SANI-TECH :**

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras, appuyé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat et l'installation de divisions de toilette et de salle d'habillage au bloc sanitaire de la piscine municipale.

Il est de plus résolu de préciser que la somme de 3 545 \$ plus taxes représentant les frais reliés à une telle dépense sera puisée à même les argents et surplus du Camping Rocher-Panet.

169-06-2015 **MANDAT – TOILE EN TISSUS POUR PATIO – CAMPING ROCHER-PANET - AUVENT MC INC:**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, auprès de la compagnie Auvent MC inc., l'achat et l'installation d'un rideau patio en toile ainsi que la structure s'y rattachant pour la terrasse de la Sandwicherie, et ce, pour la somme de 6 890 \$ plus taxes.

Il est de plus résolu de préciser que ce montant sera puisé à même les surplus du Parc Havre du Souvenir.

170-06-2015 **ACHAT – BALANÇOIRE – CAMPING ROCHER-PANET :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'une balançoire pour le Camping Rocher Panet.

171-06-2015 **LOCALISATION – TERRAIN DE PÉTANQUES :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers de maintenir le statu quo quant à la localisation du terrain de pétanques.

Il est de plus résolu que le nivelage du terrain sera assumé par le service des travaux publics de la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

172-06-2015 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

À 20 h 40, il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente assemblée soit et est levée.

Je, soussignée, Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées au cours de cette session.

Colette Lord, directrice générale
et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par _____ maire

Par _____ directrice générale et secrétaire-trésorière